

Publié le 16 août 2014 à 07h15 | Mis à jour le 16 août 2014 à 07h15

30 accidents de travail par jour



123RF



Ismaël Toulouse

La Tribune

(Sherbrooke) Toutes les 48 minutes, un jeune de 24 ans et moins se blesse au travail au Québec. Il peut s'agir d'une blessure mineure due à un effort trop intense, d'un démembrement ou encore d'une mort violente.

La problématique ne date pas d'hier, mais les trois décès survenus sur le territoire desservi par *La Tribune* cet été inquiètent et provoquent une réflexion. Les chiffres de 2013 font état de 10 957 accidents chez les jeunes, un nombre qui a diminué de 5,68% par rapport à 2012, mais qui reste anormalement élevé.

«Depuis 2002, on note une diminution des accidents de travail chez les jeunes, on a une diminution chaque année, mais il reste que c'est beaucoup d'accidents quand on parle de 30 accidents par jour», pointe Nicole Roy, communicatrice régionale pour l'Estrie de la CSST.

C'est pourquoi les campagnes de sensibilisation répétées de la CSST martèlent les jeunes pour leur faire réaliser l'ampleur du phénomène.

«Il y a beaucoup de moyens mis en place pour faire de la sensibilisation au niveau de ce public-là, des bourses Défi prévention jeunesse qui aident les jeunes à détecter les risques dans leur environnement, les activités dans les écoles, les concours de vidéos, l'Escouade jeunesse qui fait de la sensibilisation en milieu de travail», énumère Mme Roy.

Mais le problème demeure encore et toujours. Même que la baisse québécoise n'est pas ressentie en Estrie.

«Le secteur d'activité où les jeunes se blessent le plus, c'est le commerce de détail parce que beaucoup y travaillent comme premier emploi et souvent les risques sont banalisés», mentionne la communicatrice au passage.

Bien que répandu, le phénomène touche de façon plus importante les 24 ans et moins.

«Il y a plusieurs raisons pour expliquer ça, ils manquent d'expérience, ils sont peu conscients des risques liés à l'emploi et ils sont hésitants à poser des questions à leur employeur», dit-elle.

Travailler à enrayer le problème

Dire que le problème va se résorber dans un avenir rapproché, c'est voir en couleurs, soutient Mme Roy. Diminuer ne serait-ce que de moitié le nombre d'accidents constitue un travail de longue haleine, un travail pour lequel la sensibilisation hâtive représente le meilleur outil.

«Plus on va réussir à toucher les jeunes tôt, plus la culture de la société va suivre. Les jeunes sont plus enclins à mettre en pratique une habitude apprise tôt. On voit à long terme, mais c'est la réalité, les jeunes d'aujourd'hui, c'est les travailleurs de demain», soulève Nicole Roy.

S'ajoute au coffre à outils la fameuse Escouade jeunesse qui réalise des interventions en milieu de travail, même s'il est difficile - voire impossible - de visiter tous les établissements.

«C'est certain que l'Escouade fait un énorme travail pour rencontrer les jeunes travailleurs dans les milieux de travail, mais l'employeur doit prendre l'initiative, il a une obligation de voir à ce que les jeunes soient aptes à faire leur tâche», souligne Mme Roy.

La CSST complète son arsenal d'un site web (www.jeunesautravail.com) afin de fournir des renseignements aux jeunes travailleurs. L'avenir dira si l'organisation s'est bien outillée.

Dossier complet dans *La Tribune* de samedi.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.